

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

**Protocole des séances de la Commission Centrale
Instituée par le Congrès de Vienne pour l'Organisation et
l'Administration de la Navigation du Rhin. 1816-1832**

1818

106 (30.6.1818)

(106^e séance).

Procès verbal

des Séances de la Commission centrale
instituée par le Congrès de Vienne pour
l'organisation & l'administration de la
Navigation du Rhin.

En présence de Messieurs les
Commissaires suivants:

Pour Baade de M^r. Marteben
la Bavière de M^r. de Nau
la France de M^r. Hirsingue
la Basse grandduciale de M^r. Reitsch
Nassau de M^r. Koepke
les Pays bas de M^r. Bourcqard
la Prusse de M^r. Jacobi.

Mayence le 30 Juin 1818.

(§ I.)

La séance ayant été ouverte, la commission
centrale a pris la résolution qui suit,
concernant le partage du revenu:

La commission centrale a résolu, pour
arriver à un résultat le protocole
séparé sur le partage du revenu,
tenu jusqu'à présent, de nommer
un Comité, dont la tâche sera de
préparer une proposition et la soumettre
à la commission centrale, qui après
avoir été accepté de tous le-établi
pourroit être présentée à la cour
royale de Bruxelles, comme motion commune.
Ce comité est composé de M^r. de
Nau, Hirsingue et Koepke.

(§ II.)

L'objet concernant le complètement
de la commission administrative ayant été
reproposé, la résolution qui suit, a été
inspiré:

Le délai nouvellement demandé pour délivrer
des instructions sur la nomination d'un
troisième membre à la commission
administrative provisoire, se trouvant éonné;
la commission centrale a résolu de procéder
au

vint Lundi 8 Juillet 1818. N. 83. mmo. 1818 = Ann 1762. 14. July 1818

au recueillement du rois de telle manière
que la Prusse concouvre à cette nomination
pour quatre rois, la France pour deux rois
la Hollande aussi pour deux rois et la
Bavière, Bade, Hesse et Nassau chacun
pour une roi; et après que le bulletins
fermés furent ouverts, M^e le Béneau.
Gergens a été nommé par la majorité
comme troisième membre de la commission
administrative provisoire, et si en cas
d'impeachment M^e le Béneau Gergens
ne pourrait ou ne voulait pas accepter
cette place, M^e le fonctionnaire Nölle
seroit nommé à ce fonctions.

La commission contracte ordonne en même
tems, qu'à l'avis de trois membres
signeront leurs rapport.

2^o) Copie de cette résolution sera communiquée
à la commission administrative, pour inviter
M^e le Béneau Gergens à faire sa
déclaration et en faire son rapport.

Pays-Bas
L^o
Le motif qui m'amène à croire
que le Complétement de la commission
administrative provisoire, ne pourrait
se faire mieux qu'en placant M^e
l'ancien Directeur général Eichhoff,
comme Président à la tête de cette
administration, sont

1^o) parceque sa qualité antérieure s'y
appelle et que sous le Gouvernement
précédent une expérience de 10ans de service
l'a mis dans le cas de connaître à fond
une partie difficile et de faire preuve
de 10— talons.

2^o)

2^e qu' étant désigné par le congrès pour les travaux préparatoires, le Haut-
Puisance ont montré à la commission
centrale la confiance que lui inspirait
sa personne, pour travailler dans le sens
du traité de Suisse, sans égard pour
le intérêt particulier d'aucun des états
rivaux.

3^e) Que jouissant d'une parfaite santé propre
à remplir l'administration que la
Commission centrale voudra lui confier;
il me paraîtrait facteur de voir
l'Allemagne chargé initialement
d'une liquidation de 14,075 fr. 57 15
déjà prononcé; je me tiens le protocole
ouvert au sujet de l'élection qui vient
de se faire.

France
France
D'heure entièrement à l'insertion de
M^e le commissaire de pays-bar.

Les autres membres se réfèrent au droit
du libre choix qui appartient à leurs
hauts Commissaires.

Wespe
Wespe
Le Plénipotentiaire de Hesse se trouve
obligé de faire l'observation, que le
Révérend au Bureau de Mayence étant
ainsi nommé troisième membre de la
Commission administrative provisoire,
il faut nécessairement que la commission
centrale nomme par intérim un autre
Révérend, pour remplir sa fonction,
et qui fournit la même garantie pour
l'intérêt de la cause du dit Bureau.

Baden
Baden
Ce tient le protocole ouvert sur la
déclaration de Hesse pour le cas
où

où cette nomination donnerait lieu à une
nouvelle dépense.

Sur quoi la Commission centrale décide
de demander un rapport de la Commission
administrative sur cet objet; afin de savoir
si effectivement le Sieur Gergen —
ou le toutoueu Müller seraient empêchés
de remplir leurs fonctions ordinaires par
l'appel comme troisième membre
de la Commission administrative.

Après quoi le Protocole a été clos —
et arrêté le jour mois et an que deus
signé: Riegle, Président, Hartleben,
de Nau, Krieger, Petsch, Bourcourt
et Jacobi.

Pour copie conforme
Le Président de la Commission centrale

Riegle

Stt
R